



éco énergie 360

Transition énergétique et décarbonation
**Programme de rénovation
des actifs municipaux**



Une initiative de la



**FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS**

La [Fédération québécoise des municipalités](#) (FQM) a pour mission de défendre les intérêts politiques et économiques des régions, en fournissant aux organisations municipales, dans un but non lucratif, un pôle d'expertises leur permettant de s'acquitter pleinement de toutes leurs responsabilités actuelles et futures.

La Fédération a mis sur pied un service de performance énergétique et décarbonation afin d'offrir aux municipalités du Québec l'expertise et l'accompagnement nécessaires pour leur permettre d'agir de façon concrète sur ces questions.

En ce sens, l'équipe de professionnels de ce nouveau service, en collaboration avec le service de l'ingénierie, infrastructures et adaptation aux changements climatiques, fournit aux municipalités les services nécessaires tout au long de la réalisation de leur projet de rénovation de leurs actifs municipaux; incluant la gestion des appels d'offres, la gestion contractuelle et le financement du projet.



ÉCOÉNERGIE 360

ÉcoÉnergie 360 est une initiative de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) en collaboration avec la SOFIAC et les gouvernements du Québec et du Canada.

Dans un contexte de changements climatiques, les municipalités et MRC ont un rôle crucial à jouer dans la décarbonation du Québec. Les infrastructures municipales étant d'importants vecteurs d'émission de gaz à effet de serre (GES), utilisant des énergies fossiles, les municipalités doivent s'investir dans l'amélioration de leurs actifs afin de réduire leurs émissions de GES et obtenir une meilleure efficacité énergétique.

UN NOUVEAU JOUEUR – LA SOFIMVERT

La *Société de financement des infrastructures municipales vertes* (SEC) – *SOFIMVERT*, issue d'un partenariat FQM/SOFIAC, est un nouveau véhicule d'investissement créé pour syndiquer le capital nécessaire afin d'offrir aux municipalités du Québec cette solution avantageuse!

La SOFIMVERT permettra de financer la réalisation des travaux de décarbonation et de performance énergétique, sans mise de fonds de leur part, ni endettement total net à long terme. Le remboursement de ces investissements se fera par le biais de la valeur générée par les économies d'énergie. Tous les types de travaux permettant de réduire les émissions de GES ou la consommation d'énergie de la municipalité, générant ainsi des économies d'énergie, seront admissibles au programme.



LE TYPE DE TRAVAUX VISÉS

Le programme de rénovation écoénergétique vise la rénovation et la modernisation d'actifs municipaux de toutes sortes, comme :

- Amélioration d'un système de ventilation;
- Remplacement des fenêtres de l'hôtel de ville;
- Remplacement du chauffage au mazout du centre communautaire;
- Optimisation des systèmes de pompage d'usine de traitement des eaux;
- Toute autre amélioration de système d'énergie d'une infrastructure municipale (caserne de pompier, poste de police, aréna, garage municipal, centre récréatif, etc.);
- Système d'éclairage de toutes sortes;
- Automatisation de la gestion énergétique.

LES PRINCIPAUX AVANTAGES DU PROGRAMME



Un partage de la valeur des économies d'énergie générées par les travaux jusqu'à un maximum de 10 %



Une expertise clé en main pour la gestion complète des travaux visant la décarbonation et une meilleure efficacité énergétique des actifs municipaux



Aucune mise de fonds ni endettement total net à long terme



Une meilleure consommation d'énergie grâce à une **solution adaptée** au milieu municipal



Une contribution concrète à la transition énergétique du Québec en offrant des infrastructures durables pour tous



Des actifs rénovés et **entièrement propriété de la municipalité** dès la conclusion des travaux



Le bénéfice de toutes les **aides financières disponibles**

LES ÉTAPES DU PROGRAMME

1. La FQM et ÉcoÉnergie 360 inc., une filiale constituée à cette fin, concluront avec une municipalité, ou un groupe de municipalités, des ententes en vue de procéder à un ou des appels d'offres regroupés conformément aux règles législatives applicables afin d'identifier une entreprise de services écoénergétiques (ESE)¹.

Ces ententes prévoiront notamment les règles relatives aux appels d'offres et celles relatives au partage des économies financières générées par les travaux réalisés.

2. Un inventaire des actifs municipaux et de leurs équipements consommateurs d'énergie et une analyse de préfaisabilité des travaux à effectuer seront réalisés.
3. ÉcoÉnergie 360 inc., la Super ESE mise sur pied par la FQM, sera responsable de la gestion du projet et de son financement avec l'appui de la SOFIMVERT.
4. Une ESE sera choisie pour réaliser les travaux permettant d'atteindre une meilleure efficacité énergétique et de réduire l'émission de GES. L'ESE sera déterminée en fonction, non pas du coût des travaux comme usuellement, mais bien selon le maximum des économies d'énergie qu'elle garantit à la suite des travaux.
5. Les économies d'énergie réalisées seront vérifiées par une firme indépendante et selon un protocole prédéfini.

Ce processus permettra aux municipalités de réaliser des projets d'amélioration de la performance écoénergétique et de réduire la production de GES, en minimisant le besoin de requérir à une source de revenus supplémentaires. Le tout en n'ayant pas d'incidence sur l'endettement total net à long terme des municipalités.

ENVIE DE BÉNÉFICIER DU PROGRAMME?

¹ ESE : entreprise qui assure notamment la réalisation des plans et devis nécessaires à l'implantation des mesures d'efficacité énergétique et de décarbonation, les travaux liés et ultimement la réalisation d'économies d'énergie.

UN VÉHICULE D'INVESTISSEMENT NOVATEUR, FRUIT D'UN PARTENARIAT FQM/SOFIAC

LE PROGRAMME



Pour en savoir plus sur ÉcoÉnergie 360, nous vous invitons à communiquer avec notre équipe d'experts à decarbonation@fqm.ca.

Chaque municipalité est invitée à nous transmettre une lettre d'intérêt avec résolution du conseil municipal incluant les informations suivantes afin de nous permettre d'effectuer une préanalyse du dossier :

- Données d'inventaire des actifs municipaux, leurs caractéristiques techniques et leurs équipements (notamment les équipements nécessitant l'utilisation d'une source d'énergie);
- Autorisation d'accès des données de consommation énergétique auprès des fournisseurs (Hydro-Québec, fournisseur de gaz naturel ou propane, etc.);
- Données d'inventaire de GES, le cas échéant;
- Liste des travaux déjà effectués sur des actifs municipaux dans le but d'atteindre une meilleure efficacité énergétique ou de réduire l'émission de GES.

LE PROGRAMME

Ce programme est une initiative de la



**FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS**

En collaboration avec la



PARTENAIRES



*Le contenu de la présente brochure est fourni à titre indicatif et n'a aucune valeur légale. Le contenu légal des obligations en vigueur étant celui prévu aux différents contrats à intervenir.



éco énergie 360

Une initiative de la



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

La Fédération québécoise des municipalités figure
parmi les deux seuls **accélérateurs de rénovations majeurs**
identifiés par le gouvernement du Canada pour le Québec.



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS



1134, Grande Allée Ouest, RC-01
Québec (Québec) G1S 1E5

Téléphone 418 651-3343
Sans frais 1 866 951-3343
Télécopieur 418 651-1127

fqm.ca   